

"Une monnaie unique dans un système fédéral" dans Europe (18 avril 1990)

Légende: Le 18 avril 1990, Emanuele Gazzo, directeur général de l'Agence Europe, présente la réalisation de l'Union économique et monétaire (UEM) comme le corrélat logique d'une union fédérale européenne.

Source: Europe. Agence internationale d'information pour la presse. dir. de publ. RICCARDI, Lodovico ; Réd. Chef RICCARDI, Ferdinando. 18.05.1990, n° 5257. Bruxelles.

Copyright: (c) Agence Europe S.A.

URL: http://www.cvce.eu/obj/une_monnaie_unique_dans_un_systeme_federal_dans_europe_18_avril_1990-fr-de9b0682-84ad-45b1-8179-5592ecc37cdb.html

Date de dernière mise à jour: 17/09/2012

Une monnaie unique dans un système fédéral

L'union politique de l'Europe, quel que soit son contenu final et sa structure institutionnelle (fédérale ou autre), n'a jamais été conçue in abstracto: elle est fondée sur des réalités culturelles, économiques et sociales. Cela est apparu dès les premières tentatives, parfois incohérentes mais allant dans une même direction, des précurseurs. Et c'est apparu de manière très concrète, suite à l'action des "pères fondateurs".

Le document auquel Adenauer, de Gasperi et les dirigeants des pays du Bénélux avaient donné leur adhésion totale et immédiate, fondait une Communauté, point de départ explicite d'une future fédération "indispensable à la préservation de la paix" et déjà pourvue d'une Haute Autorité supranationale dont l'objet immédiat était relativement limité (mais de très grande portée à l'époque), à savoir la mise en commun des productions de base (charbon et acier) de six pays (qui s'étaient fait la guerre entre eux).

Ceci doit être constamment présent à l'esprit. Chaque fois que la "base économique" de la Communauté a été menacée par des retards et des divisions, les Européens ont misé sur "l'esprit des lois": à savoir, ils ont cherché une issue dans la voie de la relance politique, voire institutionnelle. Parfois ils ont réussi, parfois non.

L'innovation institutionnelle qu'a été, en 1979, la première élection directe du Parlement Européen a poussé ce dernier, sous l'impulsion géniale d'Altiero Spinelli (M. Cot a eu raison de dire hier combien l'absence de ce dernier est durement ressentie en ce moment), à frapper le grand coup du projet de traité de l'Union en 1984. Les gouvernements ont eu peur d'aller trop loin, mais ils n'ont pas pu écarter l'effet conjoint de cette relance politique et du programme d'action par lequel la Commission Delors proposait la création du grand marché sans frontières. Ils ont par conséquent presque subi l'Acte Unique qui, malgré ses carences, a fini par produire le fameux "effet spillover" et a poussé la Communauté à se préoccuper du maillon suivant. C'est ainsi que, peu après, l'union économique et monétaire devenait une "ardente obligation". Et que la nouvelle perspective qu'elle a fait découvrir a obligé à reprendre et à amplifier le discours institutionnel à partir de son a b c. Qui n'est autre chose que l'union fédérale. Ceux qui disent aujourd'hui que, "hélas ! l'union fédérale n'est pas encore possible", sont en retard de quarante ans. Pour Robert Schuman, elle était déjà valable et même nécessaire, mais pas encore praticable. Rien ne se serait-il donc passé au cours de ces 40 dernières années ? Allons, chers compères, ressaisissez-vous !

Nos lecteurs se seront sans doute aperçus que le débat sur le Rapport Herman consacré à l'UEM, qui vient de se dérouler au Parlement Européen, a largement prouvé:

- que la gestion de l'union monétaire exige l'existence d'une institution centrale qui est cependant le contraire d'une "centralisation" au sens propre du mot, mais une organisation de type fédéral des autonomies propres aux banques centrales de chaque pays;
- que cette institution centrale doit être indépendante mais soumise au contrôle politique et démocratique, ce qui implique l'existence d'institutions, au niveau gouvernemental et parlementaire, de type analogue et aptes à exercer ce contrôle (ainsi que celui sur les politiques budgétaires nationales);
- que l'objectif à atteindre (voir également, dans le présent bulletin, les résultats du colloque qui s'est tenu aujourd'hui à Bruxelles de l'"Association pour l'union monétaire de l'Europe") est la création d'une monnaie unique;
- que c'est précisément dans les unions fédérales ayant une seule monnaie qu'il existe une plus grande souplesse d'action en matière de politique économique et budgétaire.

Le président en exercice du Comité des gouverneurs des banques centrales de la Communauté - qui n'est autre que M. Pöhl - s'est rendu devant la commission compétente du PE pour lui expliquer ce que sera et comment fonctionnera l'Eurofed. Vous vous souvenez qu'on le peignait comme étant l'ennemi N°1 de l'UEM? Cela ne vous dit rien?



Emanuele Gazzo